



Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oidium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité des parcelles sont au stade "grains de pois". Le stade "fermeture de la grappe" est atteint sur Gamay, Chardonnay, Duras et dans les situations les plus précoces de Loin de l'oeil et Syrah.

Par rapport à l'année dernière une avance de trois semaines est toujours observée.

Stade "fermeture de la grappe" Gamay



DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine passée a été arrosée en tout secteur, le cumul se situe entre 24 et 37 mm. Deux épisodes de grêle ont été signalés le 9 juin et dans la nuit du 12 au 13 juin. Les secteurs de Tessonières, St Waast et Senouillac sont les plus impactés et dans une moindre mesure les secteurs de Montans, Peyrole, Gaillac, Cestayrol et Villeneuve sur Vère... La semaine à venir s'annonce plus calme et une hausse des températures est prévue pour la semaine prochaine.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Il n'y a pas d'évolution significative des symptômes dans les témoins non traités. Une petite progression des symptômes sur grappes est signalée sur les parcelles de référence.

Au vignoble les symptômes sont toujours présents, ils restent sporadiques sur grappes. La situation est globalement bien maîtrisée.

Modélisation:

La semaine passée a été arrosée, la pression exercée par le mildiou repart à la hausse en tous secteurs.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées le 8 et 11-12 juin sur les secteurs du Verdier, Cestayrols, Gaillac, Cunac et le 9 juin sur le secteur de Cunac uniquement. Sur les secteurs de Sénouillac et Rabastens les pluies ont été insuffisantes pour engendrer des contaminations. Des nouvelles contaminations épidémiques sont possibles à partir d'un cumul de 3mm en tous secteurs.

Les taches issues des contaminations du 4 au 12 juin devraient être visibles en début de semaine et tout au long de la semaine.



Préconisations

Un risque de contamination est possible dès 3mm. Attention sur les parcelles avec présence de taches, des repiquages sont possibles, lors des rosées matinales. Intervenez avant les pluies, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

* Bouillie bordelaise RSR Disperss (5 applications max), Frégate SC (5 applications max), Hélicuivre (5 applications max), Cuproxat SC (5 applications max), Kocide 35 DF (6 applications max), Champ Flo Ampli (12 applications max), Copernico Hi Bio WG (5 applications max), sont des spécialités à base de cuivre.

La dose de cuivre métal à prévoir :
*300g/ha

Sur taches déclarées

*Limocide, Prev-Am, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% **biocontrôle**

Alternatives

*Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha + contact (10 applications max)

*Bastid, Cos Oga, 2L/ha + contact (8 applications max)

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Un risque de contamination est possible dès 3 mm

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Aucune évolution des symptômes n'est signalée, ni dans les témoins non traités ni au vignoble. Globalement la situation est bien contrôlée.

Analyse de risque:

La période de sensibilité maximale des grappes se poursuit jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

Des contaminations sont en incubation et des symptômes pourraient apparaître dans les prochains jours.

Des contaminations sont possibles jusqu'au stade "fermeture de la grappe". Attention, soyez vigilants en présence de symptômes sur feuilles. Intervenez avant les pluies sur toutes les parcelles.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.



Black-rot, symptôme en coup de fusil

Préconisations

A retenir

Des contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe".

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Des symptômes sur grappes sont encore signalés sur les témoins non traité, (Mauzac, Gamay, Merlot) et aussi au vignoble sur des parcelles sensibles.

Stade de sensibilité:

La période de sensibilité est maximale jusqu'au stade "fermeture de la grappe".



Préconisations

Au stade "fermeture complète", la protection peut être stoppée sur les parcelles saines. En présence de symptômes, restez vigilants, protégez jusqu'à la véraison.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss*, *Sulforix LS*, *Citrothiol DG* et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre*, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

En secteurs précoces, le vol de G2 se poursuit et les premières pontes ont été observées ce début de semaine. En secteurs tardifs, aucun piègeage n'est signalé pour le moment.

Eulia: Le vol se poursuit, le niveau des captures peut être élevé, il atteint 54 papillons sur le secteur de Gaillac.

Analyse de risque

Le nombre de glomérules relevés en G1, indique une forte pression eudemis sur certains secteurs.

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.



Oeuf de vers de la grappe

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).

Préconisations

Soyez vigilants en G2 sur les parcelles où le comptage des glomérules indique un dépassement de seuil.

Début des éclosions (tête noire): A positionner début de semaine prochaine, en secteurs précoces.

*Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)

*Delfin, bacillus thuringiensis 0,75kg/ha (6 applications max)

*Dipel DF, bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 1kg/ha (6 applications max)

En secteurs tardifs, en l'absence de piègeages, aucune préconisation ne peut être donnée cette semaine.

Pensez à relever les pièges.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relever les pièges..

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Des larves et des adultes sont observées au vignoble, les populations sont en baisse en raison des traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée. Les premières grillures sont signalées sur Gamay, Fer servadou, Syrah.

Analyse de risque:

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

Larve de cicadelle verte



Préconisations

Aucune intervention n'est à envisager sur la population printanière, on attend les générations estivales. Les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée ont un effet secondaire sur ce ravageur.

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

A retenir

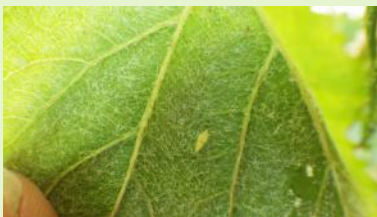
Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des larves L2 et L3 sont observées au vignoble, elles se trouvent préférentiellement sur les pampres.



Larve de cicadelle de la Flavescence dorée

En forte pression, faire 3 traitements: le T1 et le T2 sont terminés et le T3 doit être fait du 11 juin au 25 juin. Les parcelles les plus à risque sont celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection 2019, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches de vigne et celles à proximité de foyers détectés. Les communes avec un foyer détecté lors de la prospection 2019 sont : Campagnac, Itzac, Vieux et Lisle sur Tarn.

*Pyrévert, pyréthrine (naturelles), 1,5L/ha (3 applications max), ZNT 50m

Attention: Il faut épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 est terminé et le T2 doit être réalisé 10 jours après.**

En pression normale, faire deux traitements: à ce jour le T2 est à réaliser du 11 au 25 juin.

A retenir

La période de traitement est en cours.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

DéciTrait; un outil pour réduire la quantité de fongicide.

C'est un outil d'Aide à la Décision développé par l'IFV qui intègre les principaux paramètres à prendre en compte pour optimiser la protection de la vigne vis-à-vis du mildiou, de l'oïdium, du black-rot et du botrytis. Accessible sur internet, il permet de réduire l'utilisation des fongicides (nombre de traitements et doses appliquées) tout en minimisant les risques.

Fonctionnement

L'outil est disponible en ligne. Il faut être abonné pour accéder au module DéciTrait, le coût est de 500€ par an.

<https://decitrait.vignevin-epicure.com/login>

DéciTrait intègre automatiquement les différentes informations (données météorologiques, modèles épidémiques, observations terrain...), les compile et vous donne une stratégie de traitement personnalisée à la parcelle.

Les données fournies par DéciTrait:

- Il récupère automatiquement des données météorologiques localisées et des prévisions. Les données météorologiques passées et prévisionnelles nécessaires au bon fonctionnement de DéciTrait proviennent de Météo France (données radar). Elles peuvent également provenir de votre station météo connectée dans la mesure où elles sont compatibles.

- Il permet un accès automatique aux données délivrées par les modèles épidémiques (risques et contaminations).

- Il indique la date du prochain traitement, DéciTrait indique les jours où une protection doit être effective.

- En conventionnel, il fournit la dose de produit à utiliser calculée au moyen de la méthode Optidose®. En viticulture biologique, la quantité de cuivre métal à appliquer.

- Il expertise la rémanence des produits, DéciTrait indique si la vigne est toujours protégée en fonction du type de produit utilisé, des conditions météorologiques, de l'état sanitaire, du stade phénologique.

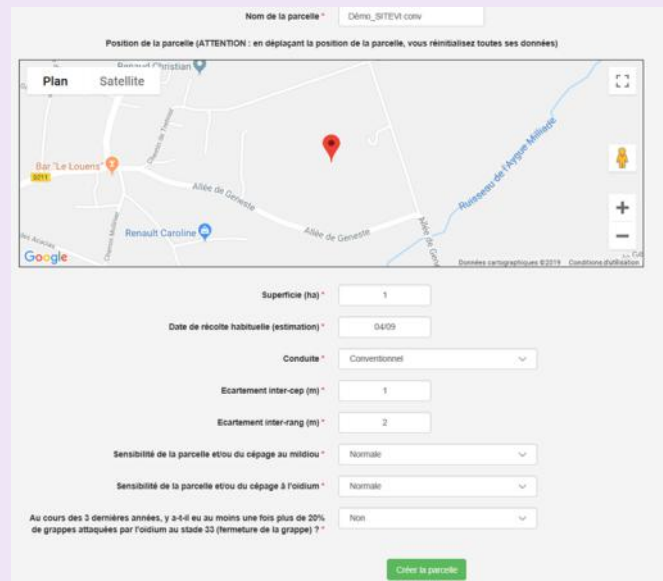
- Il donne un accès à une base de données complète sur les produits phytosanitaires (dose, ZNT, DRE...), fournie par l'Index Acta. C'est un outil d'aide au respect de la réglementation.

- DéciTrait est un outil de traçabilité qui donne la possibilité au moyen d'export Excel d'établir le calendrier de traitement, de créer un bilan de campagne (nombre de passages, calcul des IFT, quantité de cuivre métal appliquée) et de faire des graphiques.

Utilisation:

Il faut choisir la source des données météorologiques que vous souhaitez utiliser (ex: Météo France). Ensuite, sont créées les parcelles de l'exploitation (Ecran1). Il est nécessaire de géolocaliser chaque parcelle et de compléter les informations demandées (date de récolte prévue, type de conduite, les distances de plantation et la sensibilité au mildiou et à l'oïdium). Les informations concernant l'OAD Botrytis ne sont pas indispensables.

Ecran 1



Ecran 2: En cliquant sur l'onglet « Mes parcelles » (1), cela permet d'afficher la liste des parcelles, puis en sélectionnant une parcelle (2), on accède au tableau (cf page suivante).

Ecran 2

		31/03/2020	01/04/2020	02/04/2020	03/04/2020	04/04/2020	05/04/2020	06/04/2020	07/04/2020
T moy (°C)		8.6	11.3	10.8	8.9	10.9	14.1	15.8	16.5
Pluie (mm)		0	0	0	0	0	0	0.4	0.8
BIO_Tutiac	Mildiou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Oïdium	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Black-rot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Biq_BIO	Mildiou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Oïdium	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Black-rot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Météo						Mildiou					Oïdium					Black-rot			
Date	Pluie Météo France (mm)	Pluie mesurée (mm)	Temp. (°C)	Hygro. (%)	Stade phéno.	Stade phéno calculé	Etat sanitaire Feuillage (Mildiou)	Etat sanitaire Grappes (Mildiou)	Risque Mildiou	FTA Mildiou (%)	Pluie nécessitant une protection mildiou ?	Protection Mildiou	Etat sanitaire Feuillage (Oïdium)	Etat sanitaire Grappes (Oïdium)	Risque Oïdium	FTA Oïdium (%)	Faut-il être protégé contre l'oïdium ?	Protection oïdium	Protection Black-rot
23/03/2018	14.4		5.03	70.79		4			3	0					2	0			
24/03/2018	2.4		7.53	83.83		4			3	0					2	0			
25/03/2018	7.4		9.58	95.62		4			3	0					2	0			
26/03/2018	2.5		9.78	80.63		4			3	0					2	0			
27/03/2018	11.1		11.17	98.88		4			3	0					2	0			
28/03/2018	7.2		10.77	95.5		4			3	0					2	0			
29/03/2018	3.9		9.52	73.5		4			3	0					2	0			
30/03/2018	20		9.9	88.58		4			3	0	oui				2	0			
31/03/2018	8.3		8.53	78.25		4			3	0					2	0			
01/04/2018	0		10.39	88.75		4			3	0					2	0			
02/04/2018	0.5		14.38	59.25		4			3	0					2	0			
03/04/2018	0.7		13.91	72.71		4			3	0	oui				2	0			
04/04/2018	0.2		12.94	71.29		5			3	0	oui				2	0			
05/04/2018	0		12.2	66.13		5			3	0	oui				2	0			
06/04/2018	1.4		15.23	62.54		5			3	0					2	0			
07/04/2018	9.2		12.68	88.13		6			3	0					2	0			
08/04/2018	0.9		11.69	91.75		6			3	0					2	0			
09/04/2018	1.4		11.79	88.75		6			3	0					2	0			
10/04/2018	17.1		10.22	88.42		6			3	0					2	0			
11/04/2018	0.4		11.53	79.25		6			3	0					2	0			
12/04/2018	0		11.58	80.98		6			3	0					2	0			
13/04/2018	16.5		13.18	79.42		7			3	0					2	0			
14/04/2018	0.3		13.07	88		7			3	0					2	0			
15/04/2018	0.1		12.48	80.33		7			3	0					2	0			
16/04/2018	0		12.84	80.29		7			3	0					2	0			
17/04/2018	0		14.85	71		8			3	0					2	0			
18/04/2018	0		17.7	73		8			3	0					2	0			
19/04/2018	0		17.7	73		9			3	0					2	0			
20/04/2018	0		19.65	87.5		10			3	0					3	0			
21/04/2018	0		19.75	77.5		10			3	0					3	0			

Météo Données passées

Météo Données prévisionnelles

PROFILER
Cumul pluie: 0 mm

1.2 mm

1.2 mm

2.2 mm

6.8 mm

9.4 mm

10.3 mm

10.5 mm

11.4 mm

18.7 mm

22.4 mm

29.4 mm

- Le tableau, indique la pluie mesurée ou prévue par Météo France sur la parcelle. Pour les données prévisionnelles, on peut choisir entre 3 hypothèses climatiques, 1 (très peu pluvieuse), 2 (probable) et 3 (très pluvieuse). Il est conseillé de travailler avec l'hypothèse 2.
- Dans la colonne "Pluie mesurée", il est possible de modifier la quantité de pluie indiquée par Météo France en cas de désaccord.
- La colonne "Stade phéno", permet de recalculer le stade phénologique si le "Stade phéno calculé" n'est pas en adéquation avec la réalité du terrain.
- Les deux colonnes "Risque Mildiou" et "Risque oïdium" indiquent le risque calculé par les modèles Potentiel Systèmes sur une Echelle de 1 (risque faible) à 4 (risque élevé).
- "FTA Mildiou" et "FTA Oïdium" sont la Fréquence Théorique d'Attaque des organes calculée par les modèles sur des témoins non traités. Cela permet de repérer les dates (et l'importance) des contaminations simulées par le modèle.
- "Pluie nécessitant une protection mildiou", c'est dans cette colonne qu'apparaissent en cours de saison des « oui » lorsque Décitrait jugera nécessaire que la vigne soit protégée lors de ces pluies. Le viticulteur devra mettre en oeuvre une protection avant ces pluies si aucun traitement n'a été réalisé ou si la rémanence du dernier traitement ne permet pas de couvrir cette pluie.
- Une fois que le traitement aura été déclaré, il apparaîtra dans la colonne "Protection Mildiou" avec sa rémanence.
- Pour l'oïdium, le fonctionnement est identique au mildiou, toutefois dans la colonne « Faut-il être protégé contre l'oïdium », les « oui » qui vont apparaître indiquent une période de protection nécessaire.

Il n'est pas demandé de protéger la vigne de manière continue sur cette période, mais de protéger environ 80 % de cette période en positionnant au mieux les traitements par rapport aux pluies prévues.

- La colonne "Black-rot", indique si les produits mildiou et/ou oïdium ont un effet sur le black-rot.
- La colonne "Botrytis" indique si l'outil considère qu'un traitement est nécessaire.

Pour déclarer ses traitements, il faut utiliser le bouton "accéder au tableau des traitements".

+ Accéder au tableau des traitements

Puis utiliser le bouton "Ajouter un traitement"

+ Ajouter un traitement

Il faut renseigner les informations demandées (date de l'application, hauteur et largeur du feuillage, le niveau de pression du mildiou et de l'oïdium) et sélectionner les parcelles sur lesquelles le traitement sera réalisé. La dernière étape sera de sélectionner les produits dans la base de donnée (Index Acta) et d'indiquer la dose réalisée. La dose saisie sera la dose homologuée au maximum.

DIVERS

Botrytis: Pas de nouveau symptôme signalé sur le vignoble. Les conditions météorologiques qui s'annoncent semblent défavorables au botrytis. Attention, surveiller les parcelles grêlées.

La période de traitement est en cours, intervenir juste avant la "fermeture de la grappe". Les interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.

Privilégier la prophylaxie: maîtrise de la vigueur, aération des grappes, effeuillage et gestion du rîque vers de la grappe et oïdium.

L'effeuillage à la nouaison permet de limiter le développement du botrytis, il doit être réalisé côté soleil levant pour éviter les risques de brûlures.



Court noué: Viroses fréquemment signalées au vignoble.



Carences: des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont observés sur le vignoble.

Apoplexies: les symptômes sont fréquents sur le vignoble.



Carence en potasse



Chlorose ferrique



Erinose: des boursoufflures sur jeunes feuilles sont toujours signalées sur les parcelles.

Prochain bulletin le 23 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

